



Partis avec argent sans finir les travaux

Par **gratto**, le **14/04/2010** à **21:26**

Bonjour, j'en ai fait un devis avec un artisan pour travaux dans notre maison les travaux ont bien commencé en juillet après un arrêt de chantier (problème avec urbanisme) l'artisan nous a dit qu'il avait du travail à faire en atelier et qu'on le rappelle , 2 semaines après la mairie nous donne le feu vert pour la reprise des travaux, l'artisan est revenu travailler , nous avons été embêté qu'il est eu cette interruption en tout cas lui a dit qu'il avait fait autre chose pendant ce temps ; on a eu confiance en lui il nous a demandé de l'argent pour finir les travaux on a versé 98% du total des travaux dès que l'argent a été viré sur son compte on avait du mal à le joindre , quand on y arrivait il disait ne vous inquiétez pas on arrive la semaine prochaine ; jusqu'au jour où on lui a dit ça va plus du tout il nous a répondu qu'il finirait les travaux avec 8000 euros en plus du (au 1 semaine qu'il avait perdu) il nous a fait attendre 3 mois pour nous redemander de l'argent alors qu'il a été payé en avance il nous le bardage de la maison, un escalier intérieur et extérieur, 1 petite fenêtre , les gouttières , on a envoyé un courrier aide juridique à notre assurance on attend , on a lui a écrit 3 recommandés il demande toujours la somme . que faire pour qu'il respecte le devis ? et que cette affaire se termine vite car la maison n'est pas protégée et se dégrade , on a plus d'argent pour continuer aidez nous quel est la marche à suivre pour sortir de ce cauchemar